

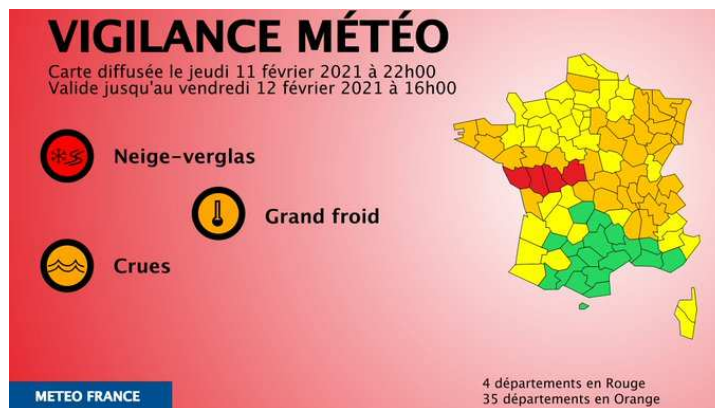
## Pluies verglaçantes en Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et Indre : restrictions de circulation pour les poids lourds et limitations de vitesse sur les autoroutes A83, A87 et A10

Dans le contexte de la vigilance ROUGE neige et verglas en cours dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de l'Indre, des arrêtés préfectoraux viennent d'instaurer des restrictions de circulation exceptionnelles à partir de 4 heures du matin ce vendredi 12 février :

- interdiction de circuler pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes,
- vitesse maximum de 70 km/h pour tous les véhicules,
- interdiction de doubler pour tous les véhicules,

Ces restrictions sont en vigueur sur les autoroutes A87 (axe Angers-La Roche-sur-Yon), A83 (Nantes-Niort), A10 (du sud de Tours au nord de Saintes) ainsi que sur l'autoroute A20 hors réseau VINCI Autoroutes (au sud de Vierzon).

En effet, l'épisode de pluies verglaçantes prévu par Météo-France s'annonce exceptionnel par son étendue et sa durée, et rendra les chaussées glissantes et dangereuses jusqu'à la fin de journée de vendredi. Aussi, les équipes de VINCI Autoroutes, mobilisées en permanence, recommandent formellement aux conducteurs de ne pas prendre la route dans les départements en vigilance ROUGE.



**Les poids lourds de plus de 3,5 tonnes devront s'arrêter sur des zones de stationnement obligatoires sur les autoroutes A10, A83, A87 et A20, aux limites des départements concernés.**

Malgré les traitements préventifs effectués tout au long de la soirée et de la nuit par les équipes de VINCI Autoroutes, la formation de verglas ou de plaques de glace peut rendre le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accidents et de blocages durables.

VINCI Autoroutes invite les conducteurs routiers et l'ensemble des automobilistes à redoubler de vigilance et à bien se renseigner sur les conditions de circulation en cette journée de départs en vacances. **Les autorités préfectorales conseillent de reporter les déplacements non indispensables.**

### **Les équipes de VINCI Autoroutes sont mobilisées**

Les équipes de VINCI Autoroutes sont pleinement mobilisées, que ce soit dans les PC pour coordonner l'information à destination des conducteurs, ou sur le terrain pour mener les opérations de traitement préventif ou curatif des chaussées.

**Il est fortement recommandé de bien s'informer avant tout déplacement et d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques. Le dispositif est en place pour informer les clients en temps réel :**

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **Le site internet [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes @A7Trafic @A89Trafic @A46Trafic ; @A72Trafic ; @A83Trafic ; @A10Trafic ; @A81Trafic ; @A11Trafic ; @A85Trafic ; @A28Trafic ; @A71Trafic ; @A87Trafic.**

**CONTACTS PRESSE : 01 55 94 76 40 / 01 55 94 70 22**

### **A propos de VINCI Autoroutes**

*Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.*

*Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.*

*Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)*